



Ordonnance de télécom CRTC 2011-221

Version PDF

Ottawa, le 29 mars 2011

Le Conseil **approuve de manière définitive** l'entente suivante. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes.

Requérante/Partie	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
DERYtelecom inc./ Coopérative de Câblodistribution Ste-Catherine de Fossambault	Entente d'accès réseau de téléphonie publique commuté pour la revente de services locaux	8340-D41-201103647	le 21 février 2011

Secrétaire général